

## 2 Politique

## Primature/Séance de travail sur la nationale 1 et les voiries urbaines

## L'axe PK 12-PK 105 évoqué

O. N.

Libreville/Gabon

La question était au centre d'une séance de travail à laquelle ont pris part, entre autres, le ministre des Travaux publics et un responsable de l'Agence nationale des Grands travaux d'infrastructures (ANGTI). De même, étaient inscrites, dans l'agenda du chef du gouvernement, les voiries de Libreville, Owendo et Akanda.



Photo : DR

Une phase de la séance de travail.

UNE séance de travail a eu lieu, hier, à l'immeuble du 2-Décembre qui abrite les services de la Primature. L'ordre du jour a tourné essentiellement autour des infrastructures routières, notamment l'axe PK 12-PK 105 et les voiries des communes de Libreville, Owendo et Akanda. Selon le cabinet du chef du gouvernement, ce tour de table chez le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, a réuni le ministre de l'Équipement, des Infrastructures et des Travaux publics, Arnaud Calixte Engandji Alandji, et un responsable de

l'Agence nationale des Grands travaux d'infrastructures (ANGTI). Il s'est agi pour le chef du gouvernement de s'enquérir de l'état d'avancement des chantiers relatifs à l'axe PK 12-PK 105 et aux voiries des communes de Libreville, Owendo et Akanda. Et de la redynamisation de régies des Travaux publics (TP).

En ce qui concerne le tronçon PK 12-PK 105 dont les travaux confiés à l'entreprise "China State" sont suspendus

depuis plusieurs mois, le ministre Engandji Alandji a dit avoir donné, par écrit, aux responsables de ladite société la position de son département ministériel. "Nous avons, a souligné le patron des TP, quelques difficultés avec le partenaire China State qui est sur ce chantier. Nous leur avons exprimé notre position par écrit avec une mise en demeure pour démarrer le chantier sur huit jours. Parce qu'il n'y a aucune raison contractuelle qui leur permet-

trait de ne pas avancer." Et Arnaud Engandji Alandji d'ajouter : "Nous avons reçu des instructions très claires du Premier ministre, et dans quelques jours nous aurons une réunion de mise au point avec le partenaire...".

Sur la réhabilitation des voiries de Libreville, Owendo et Akanda lancée il y a plusieurs semaines, le ministre a indiqué que les travaux sont en cours d'exécution sur plusieurs chantiers, notamment à Libreville au niveau du

Camp de police et aux Charbonnages (derrière les "tris postaux"). Julien Nkoghe Bekale a instruit le ministre dans le sens d'une réorientation de l'action, en mettant l'accent sur les voies qui impactent davantage la vie des populations.

Sur la redynamisation des régies des TP, le Premier ministre a instruit le ministre des Travaux publics de mettre sur pied ces régies. Cela dans le but de pallier les problèmes de manque de fluidité

de la circulation sur certains axes ou de la destruction de certains tronçons. Ce qui, a reconnu le premier responsable des TP, permettrait également au 1700 agents de la direction générale de l'Entretien des routes et aéroports de s'occuper davantage.

Soulignons que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'évaluation des membres du gouvernement, instituée par le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale.



Photo : SCOM/ L'Union

Un aperçu de l'état délabré de l'axe PK 12-PK 105, au niveau du PK 80.

## Coopération/En marge de la 46e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI

## Le Gabon signe plusieurs accords

SM

Libreville/Gabon

LE ministre gabonais des Affaires étrangères en charge de la Coopération internationale, de l'Intégration régionale, de la Francophonie et des Gabonais de l'étranger, Abdu Razzaq Guy Kambogo, a pris part, les 1er et 2 mars derniers, à Abu Dhabi (Émirats Arabes unis), à la 46e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

En marge de ces assises, le chef de la diplomatie gabonaise a procédé à la signa-



Photo : DR

Le ministre gabonais des Affaires Étrangères, et son homologue Émiratie signant plusieurs accords liant nos deux pays.

ture de plusieurs documents de coopération avec son homologue du pays hôte, Cheikh Abdallah Ben Zayed al Nahyane. Parmi lesquels, la Convention en vue d'éviter la double imposition et

de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur le revenu entre le gouvernement gabonais et celui des Émirats Arabes Unis. Ce texte établit un régime juridique concernant l'imposition des



Photo : DR

Le Gabon était représenté à la 46e session du Conseil des ministres des Affaires Étrangères de l'OCI par notre chef de la diplomatie.

activités des sociétés, entreprises et autres personnes privées ou morales, ressortissantes des deux pays, dans l'un ou l'autre État. Les deux ministres, ont également signé un accord sur

la promotion et la protection réciproque des investissements visant à assurer un régime juridique de promotion et de protection des investissements des ressortissants des deux

pays, aussi bien au Gabon qu'aux Émirats Arabes Unis. Ainsi que deux mémorandums d'entente dont l'un porte sur les consultations politiques entre leurs deux départements ministériels, et l'autre, de la création d'un comité conjoint de coopération.

Outre cette rencontre, Abdu Razzaq Guy Kambogo s'est aussi entretenu, tour à tour, avec le premier vice-Premier ministre en charge des Affaires étrangères du Kosovo, Behgjet Pacolli, et le chef de la diplomatie indienne. Les échanges ont essentiellement porté sur la coopération bilatérale et le renforcement des relations économiques et sociales entre le Gabon et ces pays amis.

## Suite à la sortie du Mouvement des citoyens libres et responsables jeudi dernier

## Les Sociaux démocrates dénoncent un «appel à l'insurrection»

SM

Libreville/Gabon

LE porte-parole des Sociaux démocrates gabonais (SDG), Jules Esdras Mouhouloulou, a condamné, hier, à la faveur d'un point- presse, la récente sortie du "Mouvement des citoyens libres et responsables", au cours de laquelle les membres dudit mouvement avaient lancé un "appel à agir".

On se rappelle que ces derniers avaient dénoncé "une déliquescence totale de l'ap-

pareil d'Etat, la mise à mort de la République et la négation de la démocratie, inédite dans l'histoire de notre pays". Les Sociaux-démocrates disent voir clairement en cet appel, une incitation à "l'insurrection populaire de la part de cette caste de nos citoyens". De ce fait, cette formation politique se réclamant du centre et visiblement proche de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE), a dit, par la voix de son porte-parole, s'insurger contre "les agissements de ces personnes avides d'intérêts hautement personnels aux

fins inavouées". Lesquelles, a-t-il poursuivi, «se permettent de remettre en cause des institutions, alors que la Cour constitutionnelle, dans ses missions régaliennes, a fait lecture du droit en prenant des dispositions qui visent la bonne continuité de l'Etat».

En prenant à témoin la communauté nationale et internationale, Jules Esdras Mouhouloulou s'est indigné de constater que, «depuis un temps, certains esprits malveillants s'inscrivent dans des tentatives d'intimidation et de menaces de mort à l'endroit de certains collaborateurs du



Photo : DR

Le porte-parole du SDG, Jules Esdras Mouhouloulou, lors de sa déclaration.

chef de l'Etat. Entre autres les membres de son cabi-

net». Fort de cela, a-t-il laissé entendre, «le parti

des Sociaux démocrates gabonais met en garde tous les renégats obscures tapis dans l'ombre et qui veulent porter atteinte à notre vivre ensemble».

Non sans rassurer la jeunesse gabonaise quant à l'engagement devant l'Assemblée nationale, du chef du gouvernement, Julien Nkoghe Bekale, à matérialiser sa politique générale dont "l'essentiel des efforts est consacré à l'employabilité et à la formation des jeunes". Un chantier qui, a-t-il estimé, requiert une stabilité et une sérénité concentrées autour d'une synergie d'action.